

UN FRANÇAIS DES CITÉS EN HERBE : VERS UNE TRADUCTION HONGROISE DU *GONE DU CHAÂBA* D'AZOUZ BEGAG

Dávid SZABÓ¹

Abstract : How to translate into Hungarian the novel *Le gone du Chaâba* by French writer of Algerian descent Azouz Begag? Begag's novel, first published in 1986, was not written in French suburban ghetto slang called *français contemporain des cités*. However, several elements of this variety – such as loan words from Arabic or older slang and phonological influences of Arabic dialects – are well represented in the book. The non-standard layers identified in the language of *Le gone du Chaâba* are the following: a) general French slang and colloquialisms; b) loan words from Algerian Arabic dialect; c) regional French of the city of Lyons; d) French as spoken by native speakers of Arabic. From a translational point of view this kind of slang and regional French do not seem very problematic as neither of them is very frequently used in the novel (regional French is actually quite rare) and slang is of a widely used general type. Arabic elements can be considered as the most important cultural reference in Begag's book. On the one hand some Arabic loan words can be rendered without too much difficulty as they also exist in Hungarian; on the other hand phonological influences of Arabic on immigrants' French seem to be nearly impossible to “translate” into Hungarian. But this evident loss in the translation of an important layer of the book should not prevent a potential translator from offering the Hungarian public an enjoyable version of this interesting novel.

Keywords : Arabic influences on contemporary French, Azouz Begag, French suburban ghetto slang, French suburban literature, translating non-standard varieties

Introduction

Le gone du Chaâba, roman publié par l'auteur français d'origine algérienne Azouz Begag en 1986, n'a pas encore été traduit en hongrois et selon nos informations, personne ne travaille actuellement sur sa traduction. Le présent travail n'est donc pas la critique d'une traduction existante, ni le compte rendu d'une traduction en cours et même pas une synopsis rédigée avec l'intention de convaincre un éditeur. Tant mieux si nous arriverons à gagner des traducteurs ou des éditeurs pour la cause de la traduction de ce roman.

Le vrai but de cet article est d'évaluer la « faisabilité » de la traduction hongroise du roman de Begag en examinant les principaux pièges et difficultés que le traducteur éventuel devrait contourner et de proposer une stratégie

¹ Université Eötvös Loránd (ELTE) de Budapest, Hongrie, szabo.david@btk.elte.hu.

traductologique à mettre en œuvre dans le cas d'une traduction pour le moment hypothétique du *Gone du Chaâba*.

Mais pourquoi traduire ce roman ? En tant que linguiste, nous ne voudrions pas nous risquer sur le terrain glissant de la critique littéraire. *Le gone du Chaâba* est certainement un livre intéressant et bien écrit qui se lit facilement, sans oublier son mérite sans doute le plus grand : la description d'une précision quasi sociologique d'une enfance « beure » vécue en France entre le bidonville et la grande ville. Une fois traduite et publiée, l'histoire de l'intégration lente mais couronnée de succès d'un enfant issu de l'immigration maghrébine, ainsi que de celle, bien plus difficile et seulement partielle, de sa famille, pourrait contribuer à la lutte contre des préjugés largement répandus dans une Hongrie dont une partie considérable de la population, manipulée par la propagande gouvernementale, vit dans la peur des « migrants » qui viendraient de pays musulmans.

Le gone du Chaâba peut être considéré comme un classique de la littérature des cités², ou, plus exactement, comme un des précurseurs de la catégorie littéraire en question. Comme nous allons le voir par la suite, ce roman n'est pas particulièrement riche en argot, mais son langage présente déjà les différents éléments – argot traditionnel, emprunts à des langues de l'immigration (le cas échéant à l'arabe maghrébin), influences phonétiques du substrat arabe – qui contribueront dès les années 1980 à la formation de la variété dite français contemporain des cités (Szabó, 2016 : 110).

C'est l'histoire d'un jeune Beur, un enfant issu de l'immigration algérienne, qui grandit dans un bidonville (donc pas encore une cité) dans les environs de Lyon et qui s'installe avec sa famille, vers la fin du roman, dans un vrai appartement, près du centre. Mais c'est aussi l'histoire de son intégration étonnamment réussie (dont le livre ne laisse que deviner l'aboutissement), malgré les difficultés qu'il rencontre, et surtout malgré les conditions sociales qui sembleraient le prédestiner à l'exclusion.

Dans ce travail, nous nous intéresserons essentiellement aux problèmes traductologiques que pose ou risque de poser *Le gone du Chaâba*. Nous pourrions réexaminer ici les éternelles questions relatives à « l'intraduisibilité du langage » (Ladmiral, 1994 : 96 ; Oseki-Dépré, 2010 : 46), qui semblent tout particulièrement d'actualité quand il s'agit de la traduction de textes littéraires riches en argot (Szabó, 2014a : 166-167 ; Szabó, 2014b : 212-213). Cependant, comme nous l'avons déjà constaté plus haut, le roman d'Azouz Begag n'est pas très riche en argot, il n'appartient certainement pas à la catégorie dite littérature en argot, et seulement dans une certaine mesure à celle d'argot dans la

² Cf. le colloque « Langue(s) et littérature des cités » organisé à Budapest les 20-21 novembre 2017 qui sera partiellement publié dans un numéro thématique de *la Revue d'Études Françaises* à l'automne 2018.

littérature, en reprenant les termes utilisés par Denise François-Geiger (1989 : 57). Les problèmes sur lesquels nous nous concentrerons lors de l'analyse traductologique, seront essentiellement ceux du choix entre attitude sourciste ou cibliste³, qui comprend ici en majeure partie la question de comment traduire certains « intraduisibles⁴ », autrement dit des références culturelles qui se présentent sous forme de particularités langagières.

Mais avant d'entamer la partie traductologique de notre travail, nous allons procéder à une étude linguistique du texte de Begag.

Les aspects non conventionnels du langage du roman

Ce qui devrait nous intéresser le plus dans le langage du *Gone du Chaâba*, ce sont ses composantes non standard ou non conventionnelles, pour reprendre le terme introduit par Cellard et Rey (1991 : IX-XI). Dans son ensemble, le roman est écrit dans un français usuel, relativement simple, souvent de ton familier. Parmi les composantes non conventionnelles, nous pouvons distinguer a) des éléments d'argot commun, c'est-à-dire « un argot généralisé ou, tout au moins, fort peu compartimenté » (François-Geiger, 1989 : 27) mêlé d'éléments familiers, b) des éléments d'origine arabe dialectale, représentés par des mots issus du parler des natifs de Setif en Algérie, c) des éléments du parler des natifs de Lyon et d) la « phraséologie bouzidienne⁵ », autrement dit du français tel qu'il est utilisé par les locuteurs de l'arabe dialectal⁶.

La catégorie a) comprend des éléments lexicaux d'origine argotique qui ont quitté les micro-argots où ils avaient été créés pour se diffuser largement dans les couches de la société. Vu les circonstances de leur utilisation supposant une familiarité évidente, ces mots sont souvent difficiles à distinguer des éléments familiers. Dans *Le gone du Chaâba*, les mots et expressions suivants semblent, par exemple, appartenir à ce groupe :

avoir les chtons (jetons) « avoir peur », bougnoule « personne de couleur », caïd « chef », choper « voler, attraper », chouraver « voler », crâner « fanfaronner », crécher « habiter », enculer « sodomiser », emmerder « embêter, ennuyer », être fourré dans les pattes à qn « ne pas le laisser tranquille », faire gaffe « faire attention », flic « policier », foutre le camp « s'en aller », jacter « parler », mal barré « mal parti », moukèra « femme maghrébine », pédé « homosexuel », pute « prostituée », rond

³ Pour les différences entre les approches traductologiques sourciste et cibliste cf. par ex. González Rey (2012 : 154-155).

⁴ Pour voir ce que le terme « intraduisibles » peut englober, cf. par ex. Kassai (2008 : 65).

⁵ Du nom du père du protagoniste.

⁶ Pour l'identification des trois dernières catégories, nous nous sommes appuyé sur la catégorisation en annexe au roman (Begag, 2005 : 233-238).

« argent », se foutre de la pomme de qn « se moquer de qn », se le carrer qpart « se le mettre qpart », tapette « homosexuel ».

Tous ces éléments lexicaux figurent dans le dictionnaire unilingue d'usage général *Le nouveau Petit Robert 2007*, dans la plupart des cas avec la mention *fam.* (familier), celles de *pop.* (populaire) ou de *vulg.* (vulgaire) n'étant réservées qu'à quelques mots⁷. Soulignons ici que *Le nouveau Petit Robert* ne connaît pas la distinction entre argot et argot commun, et réserve – à notre sens à juste titre – la mention *fam.* à la plupart des éléments lexicaux non conventionnels. Il faut ajouter cependant, pour compléter le tableau et justifier notre choix du terme argot commun, que la quasi totalité⁸ des mots et expressions énumérés ci-dessus figurent dans le dictionnaire d'argot français le plus complet de notre époque (Colin et al., 2006).

La catégorie b) est celle des emprunts à l'arabe, au « parler des natifs de Setif » selon l'annexe du roman (Begag, 2005 : 235-236), c'est-à-dire à l'arabe dialectal algérien, langue maternelle de la génération des parents du protagoniste. Il s'agit ici d'éléments lexicaux comme

abboué « papa », bitelma « toilettes », chemma « tabac à priser », chorba « soupe algérienne », djnoun (pl. de djnen) « démons », emma « maman », gaouri « Français », gourbi « habitat délabré », hallouf « cochon », ouaiche ? « quoi ? », roumi « Français », salam oua rlikoum « bonjour à vous », tahar « circonciseur », zénana « pénis ».

Nous pourrions également ranger dans cette catégorie le verbe d'origine arabe dialectale *niquer* « posséder sexuellement, tromper, détruire » qui, de nos jours, devrait être considéré comme un élément d'argot commun mais qui, au milieu des années 1980, l'époque de l'élaboration du roman, était nettement moins fréquent que maintenant.

La catégorie c) comprend des mots spécifiques au français régional de Lyon (Begag, 2005 : 237-238), notamment

boche « pierre », braque « vélo », gone « gamin de Lyon », pâti « chiffonnier, clochard », radée de pierres « pluie de pierres », traboule « allée traversant un pâté de maisons », vogue « fête foraine ».

Nous citons en quatrième position la catégorie (d) sans doute la plus problématique d'un point de vue traductologique, la phraséologie bouzidienne ainsi nommée d'après le français transformé dans la bouche d'un locuteur de

⁷ *Avoir les jetons* ou *moukère* sont accompagnés de la mention *pop.*, alors que *pute* est qualifié de *vulg.* *Rond* par contre ne reçoit aucune mention particulière dans le dictionnaire.

⁸ À l'exception de *crâner* et d'*être fourré qpart*.

l'arabe dialectal maghrébin comme Bouzid, le père du gone du Chaâba. Nous lisons dans l'annexe du roman que « la langue arabe comporte des consonnes et des voyelles qui n'ont pas toujours de correspondance dans la langue française » (Begag, 2005 : 233). Il s'agit en réalité du contraire dans le cas de ce français particulier parlé par des arabophones peu ou pas du tout éduqués. Ce sont eux qui n'arrivent pas à prononcer certaines consonnes et voyelles du français, les remplacent par d'autres phonèmes, et de manière générale adaptent le français à leurs propres habitudes langagières. C'est ainsi qu'on obtient des mots comme :

angar Birache « gare de Perrache », baissaine « bassin », bouariane « bon à rien », boulice « police », filou « vélo », finiane « fainéant », koussaria « commissariat », rizou « raison », rue Grand-Bandit « rue Garibaldi⁹ », souffage satral « chauffage central », zbour « sport »

ou des phrases du genre « Tan a rizou, Louisa. Fou li faire digage di là, zi zalouprix. Li bitaines zi ba bou bour li zafas ! » (Tu as raison, Louise. Il faut les faire dégager de là, ces saloperies. Les putains c'est pas bon pour les enfants !) (Begag, 2005 : 48).

Nous avons souligné dans l'introduction de ce travail que nous ne considérons pas le langage du *Gone du Chaâba* comme du français contemporain des cités¹⁰. Cette constatation ne repose pas essentiellement sur des raisons extralinguistiques comme le fait que l'histoire ne se déroule pas dans une cité (lieu nécessaire d'un point de vue sociolinguistique pour la formation de la langue des cités) mais, en grande partie, dans un bidonville, c'est-à-dire un contexte urbain bien différent. D'un point de vue linguistique, il suffit de comparer notre corpus tiré du roman de Begag – surtout les éléments lexicaux de la catégorie a) : argot commun et langage familial – à la nomenclature du dictionnaire d'argot traditionnel¹¹ de Colin et al. (2006) et à celui du dictionnaire du français contemporain des cités de Goudaillier (2001) pour constater que le langage du *Gone du Chaâba* appartient davantage au premier domaine. Cependant, il semble justifié de considérer la langue de Begag comme un français des cités en herbe. Nous pensons ici avant tout à la forte influence d'un substrat arabe représenté par les catégories b) et d), c'est-à-dire un grand

⁹ Nous pouvons voir que dans certains cas cette adaptation phonétique s'accompagne d'une interprétation qu'on peut considérer à juste titre comme un cas d'étymologie populaire.

¹⁰ Pour les caractéristiques du français contemporain des cités voir par exemple Goudaillier (2001 : 6-29) ou Szabó (2016 : 110-112).

¹¹ Le dictionnaire de Colin et al. est à la fois un dictionnaire historique et un dictionnaire des argots contemporains dont la langue des cités. Mais la démarche suivie (cf. Colin et al., 2006 : 9-10) en fait essentiellement un dictionnaire historique des argots souvent appelés traditionnels.

nombre d'emprunts à l'arabe dialectal et l'apparition d'un « accent arabe ». Rappelons ici que les emprunts aux langues de l'immigration dont l'arabe maghrébin (cf. par ex. Szabó, 2016 : 112 ; Goudaillier, 2001 : 18-19) et « un accent de phrase ou de mot tombant sur la pénultième [...], une articulation des voyelles très ouvertes et à l'arrière » (Calvet, 1994 : 84), qu'on appelle parfois « accent arabe ou beur », figurent parmi les caractéristiques du français contemporain des cités. Sans oublier que certains éléments lexicaux relevés chez Begag, comme *chouraver* (voler) *ballouf* (cochon), *roumi* (Français) ou *oaiçhe ?* (quoi ?) sont également présents chez Goudaillier (2001) – cf. *chourav(er)* « dérober, voler », *bralouf* « porc », *roumi/roum* « Français de souche » – ou dans le dictionnaire de l'argot des banlieues de Tengour (2013) : *wesh* « s'emploie pour demander ce qui se passe ».

À la recherche d'une stratégie ou comment traduire *Le gone du Chaâba* ?

Compte tenu de l'analyse linguistique du langage du roman de Begag, la question que nous allons nous poser dans ce qui suit sera de savoir quelles stratégies un traducteur potentiel devrait adopter pour éviter les pièges et difficultés résultant de la complexité non conventionnelle du *Gone du Chaâba*. Car en dehors des quatre catégories non conventionnelles identifiées plus haut, la langue de l'auteur ne semble pas particulièrement difficile à traduire.

Les éléments familiers ou d'argot commun, pas très fréquents, ne devraient pas soulever trop de difficultés non plus. Certes, traduire un texte argotique n'est jamais chose facile. Mais étant donné la fréquence peu élevée des éléments lexicaux en question et le fait qu'il s'agit ici avant tout d'un argot généralisé, peu compartimenté, il devrait être relativement facile de proposer des équivalents argotiques généralisés en langue cible. En respectant naturellement les critères relatifs à la correspondance des sens dénotatif et connotatif, de l'époque, du milieu et de la fréquence d'utilisation (Szabó, 2011 : 131), mais comme nous avons affaire à l'argot commun, les deux derniers critères ne semblent pas particulièrement problématiques. Et au cas où l'équivalent argotique ferait, malgré tout, défaut, le traducteur peut toujours s'en sortir grâce à un jeu subtil de compensation en employant des argotismes à des endroits où il n'y en avait pas dans le texte-source (Szabó, 2014 : 166).

La catégorie c) ne devrait pas non plus compliquer outre mesure la vie de notre traducteur potentiel. Rappelons qu'il s'agit ici du français régional lyonnais, mais ces mots sont très peu nombreux dans le roman de Begag. Dans ce cas, nous avons affaire à la traduisibilité de références culturelles « intraduisibles », car une langue régionale ou un dialecte constituent une référence culturelle d'importance majeure qu'il est souvent plus difficile de rendre que les langages de type argotique. Cependant, vu la fréquence peu

élevée de ces régionalismes dans le texte, nous reparlerons de ce problème ci-dessous à propos de la catégorie d).

La catégorie b), celle des emprunts à l'arabe maghrébin dialectal, pose également un problème relatif aux références culturelles linguistiques. Comment reproduire en hongrois des mots d'origine arabe ? Faut-il les conserver en les transcrivant selon l'orthographe du hongrois ? Faut-il les traduire ? Si nous étions notre traducteur imaginaire, nous opterions pour une solution située entre ces deux propositions. Il existe des mots d'origine arabe en hongrois, en partie des mots internationaux, en partie des mots dus à l'occupation turque d'une partie de la Hongrie aux XIV-XVII^e siècles, bien qu'ils soient sensiblement plus rares que dans le français. Pourquoi ne pas conserver une partie de ces mots-références, avec une orthographe à la hongroise ? Nous pensons notamment à des mots comme *chorba* dont l'équivalent magyar *csorba* signifie une soupe consommée dans les Balkans, *djen* qui existe sous la forme de *dżinn* « démon, esprit dans le contexte oriental », *gaouri* qui a donné en hongrois *gyaur* « personne non musulmane » ou à l'expression *salam oua rlikoum* qui est connue en Hongrie avec la même signification, transcrite comme « szálem alejkum ». Ce qui n'empêche naturellement pas le traducteur de conserver quelques autres termes inconnus du public hongrois – en les expliquant éventuellement dans une note en bas de page – pour renforcer les aspects sourcistes de sa traduction.

À notre sens, c'est la catégorie d), la transcription du français sous l'influence du système phonétique de l'arabe dialectal, qui pourrait poser le plus de problèmes au traducteur. Le contraste entre le français tel qu'il est parlé par des immigrants maghrébins incultes de la première génération et le français employé dans certains cas par le narrateur (le français d'un jeune beur bien intégré) constitue sans doute la référence culturelle la plus importante pour l'interprétation du roman. Peut-on rendre ces arabismes en recourant à d'autres langues ayant davantage influencé le hongrois que l'arabe ? Mais ce type d'immigration n'ayant pratiquement pas existé dans l'histoire hongroise, l'équivalence linguistique n'existe pas non plus. Ou même si des quasi parallélismes historiques peuvent exister, il faut remonter, pour les retrouver, trop loin dans le passé. Et que penseraient les lecteurs hongrois d'immigrés maghrébins parlant comme des Slovaques ou des Roumains d'autrefois ?

Bien que cela corresponde à une perte évidente, il semblerait plus raisonnable d'opter, au moins dans une certaine mesure, pour la solution choisie par Joëlle Dufeully lors de sa traduction du *Roi blanc* de l'auteur hongrois György Dragomán¹² : « Le cas de ce livre est intéressant car, bien que

¹² Si nous ne nous appuyons pas ici sur des exemples de traduction vers le hongrois de la littérature française des cités, c'est que c'est une catégorie quasi inexistante. Une traduction de *Kiffe kiffe demain* a été publiée en 2007 (Guène, Faïza (2007) : *Soba sebol senkinek*. Trad. József M.

profondément enraciné dans une culture et une époque très précises (et très méconnues en France), il a obtenu un large écho en France, et un grand succès critique. Je dois avouer que dans ma traduction, j'ai intentionnellement mis de côté l'aspect "langue régionale", car j'ai pensé que cela aurait détourné l'attention du lecteur de l'essentiel » (Dufeully, 2010 : 85-86). Ce stratagème vaut aussi pour le problème posé par la catégorie c), le français régional du Lyonnais. Mais ce refus d'employer des régionalismes trop typés ou de recourir à des influences étrangères problématiques, ne doit pas empêcher le traducteur d'utiliser des régionalismes relativement « neutres¹³ » ou d'illustrer par des exemples issus du hongrois non standard et surtout par des « fautes » typiques d'apprenants du hongrois la nature de ce langage « étrange et plein de fautes » du point de vue des Français cultivés.

Pour revenir à une question essentielle évoquée au début de ce travail, nous constatons que la plupart des stratégies proposées (à l'exception de celle relative à la catégorie b) semblent renforcer le côté cibliste de la traduction envisagée.

En guise de conclusion

Dans cet article, nous avons d'abord analysé les différentes composantes non conventionnelles du langage du roman d'Azouz Begag, *Le gone du Chaâba*. La langue – relativement simple et souvent de ton familier – employée par l'auteur comprend un nombre relativement peu élevé d'éléments lexicaux argotiques et familiers, les premiers, selon notre hypothèse, pouvant être qualifiés d'argot commun. Un deuxième groupe d'éléments non conventionnels est constitué de mots spécifiques au français régional du Lyonnais. La troisième catégorie est celle des emprunts à l'arabe dialectal d'Algérie, alors que la quatrième correspond au français tel qu'il est utilisé et surtout prononcé par des immigrés algériens de première génération. La principale fonction de cette analyse linguistique était de préparer l'analyse traductologique du langage du roman.

Les quatre groupes d'éléments non conventionnels énumérés ci-dessus font partie des références culturelles « intraduisibles » ou particulièrement difficiles à traduire et ont en commun une nature linguistique, c'est-à-dire qu'ils évoquent sans exception des variétés particulières (argot, langue régionale, dialecte étranger) causant en général bien des tracas aux traducteurs.

Dans notre analyse traductologique, nous avons essayé de proposer une stratégie à suivre par un éventuel traducteur, surtout en ce qui concerne les phénomènes non conventionnels présentés plus haut. L'argot commun, vu sa

Takács. Budapest, Ulpus-ház), mais le traducteur ne semble pas avoir réussi à rendre d'une manière satisfaisante les particularités langagières du roman.

¹³ Autrement dit, qui ne renvoient pas d'une manière évidente à une région bien déterminée.

nature généralisée, et le français régional de Lyon, compte tenu de la rareté de ses éléments dans le livre, ne devraient pas poser trop de problèmes, surtout si le traducteur use habilement de la stratégie dite de compensation. En ce qui concerne les emprunts à l'arabe maghrébin, nous proposons d'en garder une partie, avant tout ceux qui ne sont pas inconnus du public hongrois. Finalement, quant au français parlé par des arabophones, influencé par leur propre système phonétique, nous préférons suivre, au moins dans une certaine mesure, la stratégie de Joëlle Dufeully en évitant consciemment le recours à des régionalismes, ce qui naturellement ne devrait pas empêcher le traducteur de recréer certains aspects non standard de ce langage en puisant dans le hongrois non conventionnel ou en employant des « fautes » caractéristiques des apprenants du hongrois.

Le gone du Chaâba est un roman intéressant, amusant, parfois émouvant, qui se lit très bien. En tant que précurseur de la littérature des cités, domaine littéraire de plus en plus étudié, il mériterait d'autant plus d'être traduit en hongrois qu'il traite un sujet – l'intégration des immigrants dans une société bien différente de la leur – qui est plus que jamais d'actualité. Nous ne pouvons qu'espérer que notre étude donnera des idées à des traducteurs et éditeurs potentiels...

Bibliographie :

- Begag, Azouz (2005 [1986]) : *Le gone du Chaâba*, Éditions du Seuil.
- Calvet, Louis-Jean (1994) : *L'argot*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Cellard, Jacques et Rey, Alain (1991[1980]) : *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette.
- Colin, Jean-Paul, Mével, Jean-Pierre et Leclère, Christian (2006 [1990]) : *Grand dictionnaire de l'argot et du français populaire*, Paris, Larousse.
- Dufeully, Joëlle (2010) : « Nyelvről nyelvre, kultúráról kultúrára. A kulturális referenciák kezelése a műfordításban. [D'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre. Le traitement des références culturelles en traduction littéraire] », *Revue d'Études Françaises*, 15, p. 85-88.
- François-Geiger, Denise (1989) : *L'argoterie*, Paris, Sorbonnargot.
- González Rey, Isabel (2012) : « La mise à l'épreuve de l'idiomaticité en traduction littéraire : étude comparée d'un texte « à fautes » traduit dans deux langues cibles », in D. Szabó (dir.), *Mots, phrases, dictionnaires. Mélanges offerts à Vilmos Bárdosi pour ses 60 ans*. Budapest, ELTE, p. 153-173.
- Goudaillier, Jean-Pierre (2001 [1997]) : *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Kassai, Georges (2008) : « Traduction et approximation », in É. Oszetky et S. Stan (dir.), *Itinéraires francophones*, Pécs, IMEA, p. 59-67.
- Ladmiral, Jean-René (1994) : *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard.
- Oseki-Dépré, Inès (2010) : « Traduction réaliste ou traduction relevante ? », in Ch. Zaremba et N. Dutrait (dir.), *Traduire : un art de la contrainte*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 45-56.

- Rey-Debove, Josette et Rey, Alain, dir. (2006) : *Le nouveau Petit Robert 2007. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Szabó, Dávid (2011) : « Dictionnaire de spécialité – dictionnaire général : Le problème des équivalents dans un dictionnaire d’argot bilingue », *Revue d’Études Françaises*, 16, p. 127-135.
- Szabó, Dávid (2014a) : « Traduire l’argot français : de Boris Vian à Morgan Sportès », *Argotica*, 3, 1, Craiova, p. 165-176
[http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/1.%20Argotica_Ro/files2014/10b.%20Szabo_Traduire%20l'argot%20français%20.pdf]. Consulté le 7 mai 2018.
- Szabó, Dávid (2014b) : « Voyage au bout de l’argot ou la langue de Céline », in A. Kacprzak et J.-P. Goudaillier (dir.), *Fonctions identitaires en situations diglossiques. Argots – dialectes – patois*, Łódź, Presses Universitaires de Łódź, p. 207-214.
- Szabó, Dávid (2016) : « Le français contemporain des cités : langue d’intégration ou d’exclusion ? », *Revue d’Études Françaises*, 21, p. 109-115.
- Tengour, Abdelkarim (2013) : *Tout l’argot des banlieues. Le dictionnaire de la zone en 2600 définitions*, Paris, Éditions de l’Opportun.